



# Championnat de Province - Liège

En étroite collaboration, les clubs FITA de la Province de Liège organisent le championnat provincial 2012 de tir en salle.

Ce championnat est ouvert à tous les tireurs de la Province de Liège en ordre de cotisation à la LFBTA pour 2012.

Date et lieu : - Le dimanche 5 Février 2012, Hall sportif du Bois de Mont, rue des Roselières, à Jemeppe (entité de Seraing)

Inscriptions : - A rentrer pour le 28 janvier au plus tard au délégué de province. ([guy.delcominette@lfbta.be](mailto:guy.delcominette@lfbta.be))  
- La feuille d'inscription est affichée dans les clubs.  
- Frais d'inscription de 5 € par archer (7 € si paiement le dimanche) à donner au trésorier de votre club qui centralisera et effectuera le paiement global au compte PROVARC pour le 1<sup>er</sup> février au plus tard. L'inscription ne sera pas remboursée en cas d'absence.  
- Veuillez vous inscrire pour le tir AM et/ou PM sur le doc d'inscription.

Catégories : - Toutes catégories LFBTA. Veillez à vous mettre dans la bonne catégorie à l'inscription car aucun changement n'aura lieu le jour du championnat.

Distances : - 18 m sur 25 cibles (max. 100 archers)

Blasons : - AM : Tri spots pour tous sauf arcs nus et benjamins: 60 cm, cadet recurve: 40 cm.  
- PM : Tri spots pour tous sauf arcs nus et benjamins: 60 cm.

Brevets : - Pas de brevets réalisables lors du championnat.

Programme : - 7 h 15: montage de la salle  
- 8 h 15: ouverture du hall.  
- 9 h 00: AM : **Championnat de Province** : 2 volées de 3 flèches d'échauffement suivies directement par deux séries de 10 x 3 flèches (pause de 20 min. entre les séries) et remise des médailles.  
- Pause de 1 h 20.  
- PM : **Coupe de la Province**: regroupement des cat. d'arcs (recurves, compounds et nus) 2 volées de 3 flèches d'échauffement suivies des 1/32, 1/16, 1/8 et 1/4 au meilleurs points (4 x 3 flèches) suivant les points du classement général du matin. Ensuite, 1/2 et finales en matchs de sets.  
- Vers 16 h 30 : démontage de la salle suivi de la remise des résultats et médailles.

Tenue : - Polo du club ou blanc exigé. Pantalon libre, mais correct.  
- Chaussures de sport obligatoires.  
- Les arbitres pourront exclure des tirs tout archer dont la tenue ne serait pas règlementaire.

Repas : -Le gérant de la cafétéria nous propose pour midi :  
1 boulet-frites pour 5 € ou 2 boulets-frites pour 9 € (boulets à la liégeoise cuisinés maison)  
Veuillez réserver sur la feuille d'inscription au tir. Paiement ce jour-là au secrétariat.

Les organisateurs espèrent que cette nouvelle formule vous plaira et ont l'espoir de vous y rencontrer nombreux.

Sincères salutations sportives.

Delcominette Guy  
Délégué de Province.